

Une dizaine de cabinets bretons s'insurge contre les nouveaux tarifs imposés par le groupe [CEGID](#) / T : 04.26.29.50.00 (siège social à Lyon/Rhône, CA 480 M€, 3 000 salariés), spécialiste des solutions de gestion pour les professionnels des métiers de l'expertise comptable, de la fiscalité, de la paie et des ressources humaines, de l'ERP et du commerce de détail. « Les pratiques commerciales de Cegid conduisent, pour tous ses clients, à une hausse astronomique du coût annuel de l'utilisation des logiciels. C'est scandaleux car nous sommes pris en otage, pieds et mains liés » explique Yves Courroye, expert-comptable associé au sein du cabinet YCL Expertise en Côtes-d'Armor, interrogé par le Journal des Entreprises. Regroupés en collectif, ces cabinets bretons brandissent la menace d'une procédure judiciaire pour abus de position dominante. www.cegid.com/fr